



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique a l'egard des retraites

Question écrite n° 11796

Texte de la question

M Alain Cousin attire l'attention de M le ministre des postes, des telecommunications et de l'espace sur les avantages telephoniques octroyes au personnel en activite tant par les services de France Telecommunications que par ceux de la poste. Il lui demande s'il entend perenniser cette situation et, dans l'affirmative, quelles dispositions il compte prendre a l'egard du personnel retraite qui ne beneficie pas de ces memes avantages.

Texte de la réponse

Reponse. - Il a ete decide de concretiser le lien qui unit les retraites des PTT au service public pour lequel ils se sont devoues tout au long de leur carriere. Aussi, les anciens fonctionnaires des postes et telecommunications, titulaires d'une pension civile de l'Etat en paiement, beneficient, a partir du 1er octobre prochain, de la gratuite de l'abonnement telephonique et des redevances de location-entretien du poste de base.

Données clés

Auteur : [M. Cousin Alain](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11796

Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : postes, telecommunications et espace

Ministère attributaire : postes, telecommunications et espace

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 17 avril 1989, page 1740